



Réf. Farde e-Assemblées : 2493145

N° OJ : 34

Projet d'Arrêté - Conseil du 12/12/2022

Objet : Propreté Publique.- Asbl "Brussels Major Events".- Subside : 30.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que l'asbl "Brussels Major Events" s'engage à veiller à la propreté et à la gestion des déchets pendant l'événement "Plaisirs d'Hiver 2022", pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 30.000,00 EUR à l'asbl "Brussels Major Events" ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Un subside de 30.000,00 EUR à l'article 87605/332/02 du budget ordinaire 2022 est octroyé à l'asbl "Brussels Major Events" pour veiller à la propreté et à la gestion des déchets pendant l'événement "Plaisirs d'Hiver 2022".

Annexes :